

XIII. OFFRE FIBRE OPTIQUE NOIRE

Objet :

La présente offre a pour objet de définir les conditions techniques et tarifaires de location de Fibre Optique Noire (FON) disponible et dont la Route sera définie dans le cadre d'une Convention avec l'ORPT bénéficiaire.

Définitions :

Les termes utilisés dans la présente offre auront le sens ci-dessous :

« **Fibres Optiques Noires** » désignent les fibres optiques noires de type monomode et dépourvues de tout équipement de télécommunication.

« **Route** » désigne l'ensemble de ou des Liaisons des FON fournies par . La Route est décrite dans l'annexe technique et/ou la Commande.

Les conditions techniques :

1/ Caractéristiques de la fibre optique de :

- Type de fibre : G652 D
- Affaiblissement linéique de la fibre : 0.25 dB/Km à 1310 nm et 0.20 dB à 1550nm
- Perte connecteur : 0.5 dB
- Perte épissure : 0.1 dB.

2/ SLA :

- La fibre optique mise à la disposition n'est pas sécurisée.
- Si l'interruption est signalée par l'ORPT / FSI pendant les jours et heures ouvrables, de 8 heures à 18 heures, du lundi au samedi inclus, après avoir constaté cette interruption, s'engage à rétablir le service en moins de 10 heures, à compter de l'enregistrement de la signalisation déposée par orange.
- Si l'interruption est signalée par l'ORPT / FSI en dehors de ces plages horaires, après avoir constaté cette interruption, s'engage à rétablir dans les 10 heures qui suivent l'enregistrement de la signalisation, sept jours sur sept et 24 heures sur 24.

B- Les conditions tarifaires :

	Tarifs en DT HT	
Frais d'accès au service	5 000	
Tarifs de location annuel en DT /Km/an	Rayon ≤ 10 Km	11 000
	10 km < Rayon ≤ 50 Km	7 400
	Rayon > 50 Km	4 300

Des remises basées sur les durées d'engagement sont appliquées comme suit :

- Durée d'engagement 3ans : 20%
- Durée d'engagement 5ans : 25%

